

# GORI®

Peinture professionnelle

## GORI SATURATEUR SBA

Saturateur spécial bois à base d'huiles modifiées

FINITION

MAT NATUREL

INTÉRIEUR  
EXTÉRIEUR

### AVANTAGES CHANTIER

- Adhérence sur tous types de bois
- Microporeux
- Hydrofuge
- Ne s'écaille pas
- Ne cloque pas
- Résiste à l'eau chlorée et aux taches



### SUPPORTS

Bardages et terrasses en bois

### DESTINATION

Extérieur  
Neuf / Entretien

### CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** : mat naturel
- **Rendement** : 14 m<sup>2</sup>/l variable selon l'essence du bois
- **Hors Poussière** : 30 minutes environ
- **Recouvrable** : 3 heures environ
- **Stockage** : 24 mois dans son emballage d'origine.  
Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.
- **Densité** : 1,03
- **Extrait sec en poids** : 17 %
- **Teintes** : incolore et teintes du nuancier couleur GORI.  
Les teintes ont une meilleure tenue à l'extérieur.
- **Conditionnements** : 5 litres

### MISE EN ŒUVRE

Avant l'application du saturateur, les bois extérieurs concernés devront être des bois exotiques durables ou, dans le cas contraire, être traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.

Application sur bois secs, sains, traités, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière, de corps gras, de cire et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1).

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

- **Sur bois neufs** : nettoyage, brossage, dépolissage.
- **Sur bois anciens (revêtement dégradé, champignons)** : ponçage, décapage, grattage, brossage, dépolissage (retirer toutes particules non adhérentes).
- **Sur bois anciens huilés** : (système d'entretien) : égrenage, brossage, dépolissage.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions. (W. Red Cedar).

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essai avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes au DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant sa mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



PPG AC France

Immeuble Union Square - 1, rue de l'Union - CS 10055 - 92565 Rueil-Malmaison Cedex  
Tél. : 01 57 61 00 00 - Fax : 01 57 61 06 10

JUILLET 2018

## PROCÉDÉS D'APPLICATION

- **Outils** : Brosse, pinceau, rouleau et chiffon
- **Nettoyage des outils et du matériel (produit frais)** : Eau.
- Bien homogénéiser le produit avant emploi et durant application.

### SYSTÈME GORI :

- Appliquer en couche grasse à la brosse, au pinceau, rouleau dans le sens du veinage du bois et laisser pénétrer le produit pendant 3 heures environ.
- Appliquer une deuxième couche et renouveler l'opération jusqu'à ce que le bois soit saturé.

- **Entretien** : La périodicité d'entretien dépend de l'essence des bois et de l'exposition des menuiseries.
- En cas de changement d'aspect, un entretien est conseillé.

## CLASSIFICATION

- **AFNOR** : non-concerné
- **COV** : non-concerné
- **EMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR** : classe A+
- **Porter un équipement de protection des yeux et du visage**
- **Consulter la fiche de données de sécurité sur** : [quickfds.com](http://quickfds.com)

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essai avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes au DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant sa mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.